



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n°: P02076



F 144803

Rési code :

- Antwerpen-Limburg tél : 03 221 86 11
Oost & West -Vlaanderen tél : 09 244 77 11
Brabant tél : 02 674 57 11
Wallonie tél : 081 432 611

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)
Art 270 mise en usage modification extension
Art 271 périodique contrôle
Art 276 : renforcement Art 276bis : vente d'une unité d'habitation
Art 86 Art 271bis
Art 87 Art 278
Art 88 Art
Art Wallonie Unité d'habitation
Unité de travail domestique
Parties communes
Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur EAN Compt. kWh n° Index jour nuit Protection branchement (A)
Données installation Conçue pour UN Courant nominal maximum (A) Câble d'alimentation tableau principal
Description installation Dispositif diff. gén. Nombre de tableaux Nombre de circuits terminaux

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Contacts dir. Contacts indir. Montage Appareils Matériel section Schémas Contrôle bcl de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre Isolement général Continuité de terre Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général : était plombé a été plombé n'a pas été plombé ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation Néant
Infractions Installation existante Néant
Remarques Néant
Visa GRD ou mandataire :

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

le 11/11/2016 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : J. R. Moyers R.

Agent n° : 1076 Date : 11/11/2016

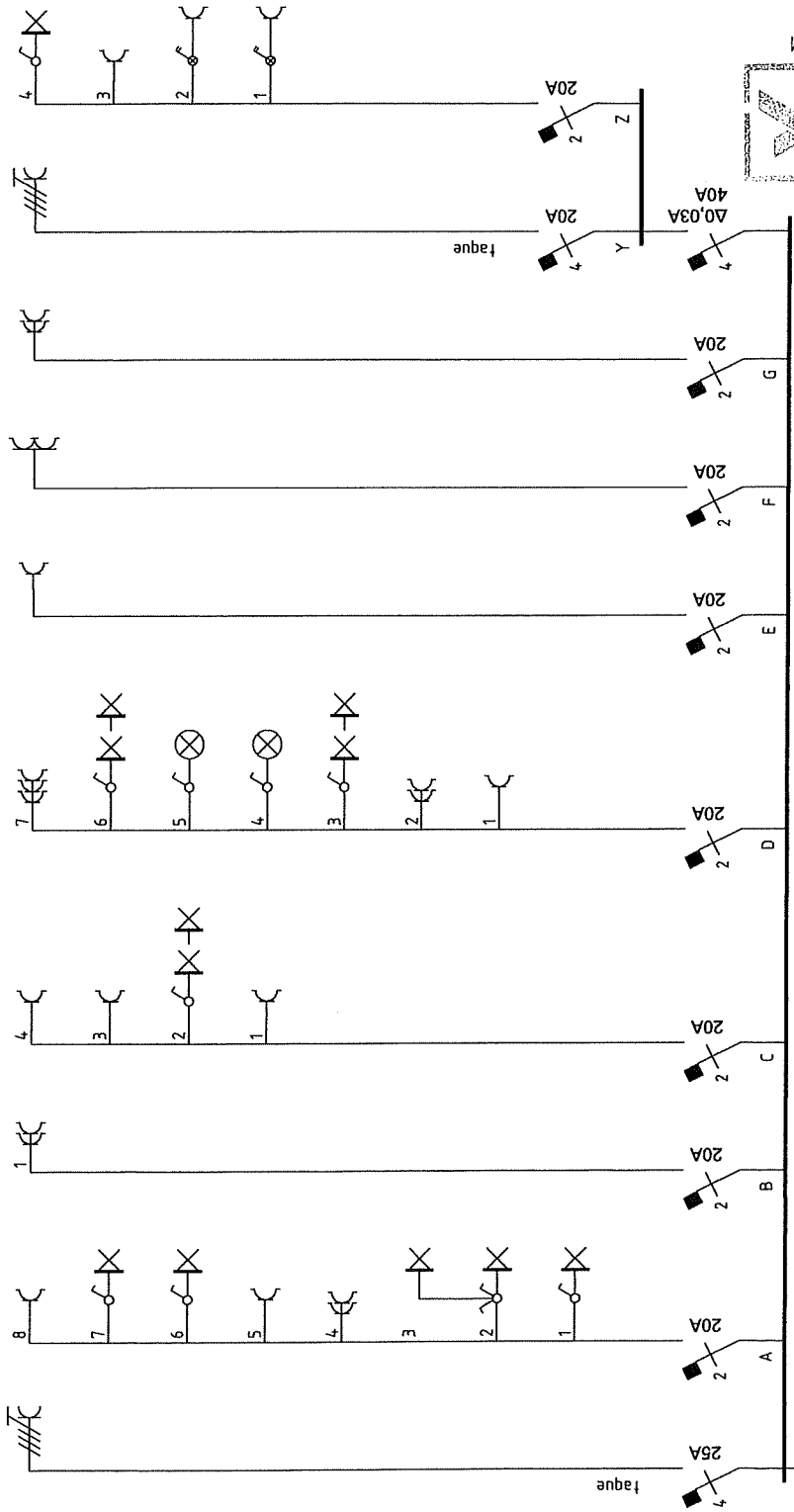
Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : Schéma(s) de position Schéma(s) unifilaire(s)

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident...
Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.



Agent
Francis Roland
1079

Projet : Les étoiles Rue du village, 42 5542 Blaimont		Discipline : Électricité
Description : Chalet type A Chalet n° 152		Phase : Dessin définitif
SPRL J Brasseur Rue du Tchaurnia 4B B - 5560 Mesnil Saint Blaise sprl@brasseur@skynet.be www.josephbrasseur.be		Type : Schéma unifilaire
+32 82 74 47 10 +32 82 74 49 14 sprl@brasseur@skynet.be www.josephbrasseur.be		Date : 29/09/2010
Information : 3 x 400V + N 2,17 ohms		Des. par : MH
Format : A4		Échelle : sans
Feuille : 02		